



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-36482>

Département(s) de publication : **18**

Annonce n° **26-36482**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil Départemental du Cher

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration de la demi-pension du collège Saint Exupéry à BOURGES

Description : La procédure de passation utilisée est le concours restreint (procédure formalisée). Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2125-1 2° et R. 2162-15 à R. 2162-26 du Code de la commande publique. La maîtrise d'oeuvre pour l'opération de restructuration de la demi-pension du collège Saint-Exupéry à Bourges dont l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux est fixée à 1 758 540,00 euro(s) HT en valeur d'octobre 2025 est décomposée comme suit : - Tranche ferme : Restructuration de la demi-pension : 1 300 000,000 euro(s) HT - Tranche optionnelle : Isolation par extérieur et remplacement des menuiseries extérieures : 458 540,00 euro(s) HT Concours de maîtrise d'oeuvre sur avant-projet sommaire. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le présent concours est ouvert à un candidat unique ou à un groupement momentané d'entreprises en capacité de justifier des compétences suivantes : - Architecte diplômé inscrit à l'ordre des architectes (mandataire) - Économie de la construction, - Études structure, - Étude cuisine, - Étude CFO/CFA/SSI, - Étude CVC/plomberie, - Synthèse, - OPC, - Etudes acoustique

Identifiant de la procédure : bde68c0d-c601-4856-a07d-d62fc033d09d

Identifiant interne : 2026-MOE-SCTB-0029

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311000 Services d'études

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. Les critères retenus pour la sélection des candidatures sont, par ordre d'importance relative décroissante : - Couverture de l'intégralité des champs de compétences - Adéquation des moyens humains et matériels au regard du projet - Qualité et pertinence des 3 références significatives Le marché de maîtrise d'oeuvre sera confié à un groupement de personnes physiques ayant la qualification de maître d'oeuvre au sens du code de la commande publique. En cas de groupement, un même opérateur ne peut pas être mandataire de plusieurs groupements. En revanche, un même opérateur peut être membre de plusieurs groupements. Le mandataire du groupement devra être inscrit à l'ordre des Architectes. Les critères retenus pour le jugement des offres sont, par ordre d'importance relative décroissante : - Respect du programme fonctionnel, technique et surfacique - Qualité du traitement des espaces intérieurs - Qualité d'insertion du bâtiment (Avec et Sans Tranche optionnelle) dans l'environnement et des intentions architecturales - Qualité de réflexion sur le phasage des travaux - Respect argumenté de l'enveloppe financière prévisionnelle et cohérence de la méthode de calcul du coût

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration de la demi-pension du collège Saint Exupéry à BOURGES

Description : La procédure de passation utilisée est le concours restreint (procédure formalisée). Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2125-1 2° et R. 2162-15 à R. 2162-26 du Code de la commande publique. La maîtrise d'oeuvre pour l'opération de restructuration de la demi-pension du collège Saint-Exupéry à Bourges dont l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux est fixée à 1 758 540,00 euro(s) HT en valeur d'octobre 2025 est décomposée comme suit : - Tranche ferme : Restructuration de la demi-pension : 1 300 000,000 euro(s) HT - Tranche optionnelle : Isolation par extérieur et remplacement des menuiseries extérieures : 458 540,00 euro(s) HT Concours de maîtrise d'oeuvre sur avant-projet sommaire. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le présent concours est ouvert à un candidat unique ou à un groupement momentané d'entreprises en capacité de justifier des compétences suivantes : - Architecte diplômé inscrit à l'ordre des architectes (mandataire) - Économie de la construction, - Études structure, - Étude cuisine, - Étude CFO/CFA/SSI, - Étude CVC/plomberie, - Synthèse, - OPC, - Etudes acoustique

Identifiant interne : S-PF-1805422

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire le fichier Excel de présentation synthétique du candidat fourni dans le dossier de consultation le fichier Powerpoint des 3 références significatives pour le groupement fourni dans le dossier de consultation

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Justification de l'inscription à l'ordre des Architectes pour le mandataire du groupement

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Ratio financier

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années du mandataire

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1805422>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : 1. le Président du jury

Membres du jury : 2. les élus de la Cao

Membres du jury : 3. au moins le tiers des membres ayant les qualifications professionnelles liées au concours

Membres du jury : 4. les directeurs de la Direction du patrimoine immobilier et de la Direction de l'éducation, du sport et de jeunesse du Département du Cher

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Des échantillons ou maquettes sont exigés dans les conditions du règlement de la consultation. Le candidat ayant remis les éléments demandés recevra une prime d'un montant de 9 500,00 euro(s) . Dans le cas où son offre serait incomplète ou ne répondrait pas au cahier des charges, une réduction ou suppression de la prime pourra être effectuée par l'acheteur. A l'issue de la consultation, tous les candidats admis à concourir et ayant remis des prestations répondant au programme bénéficieront d'une prime d'un montant de 9 500 Euros HT. La rémunération du contrat de maîtrise d'oeuvre tiendra compte de la prime reçue par le lauréat

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1805422>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 19/05/2026 à 10:00

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige, seul le Tribunal Administratif d'Orléans est compétent en la matière. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> . Tous les documents, inscriptions sur matériel, correspondances, demandes de paiement ou modes d'emploi doivent être entièrement rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : A0907EE9-B59D-65B1-7913E40D7F69BEB4

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Conseil Départemental du Cher

Numéro d'enregistrement : 39000

Adresse postale : Hôtel du département 1 Place Marcel Plaisant, Cs n°30222

Ville : Bourges

Code postal : 18023

Subdivision pays (NUTS) : Cher (FRB01)

Pays : France

Point de contact : FLEURY Jacques

Adresse électronique : nathalie.parry@departement18.fr

Téléphone : 0248278000

Adresse internet : <http://www.departement18.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.marchespublics.departement18.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : A0907F20-E341-4235-7AD34CEF609C50A7

Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie

Ville : Orléans

Code postal : 45057

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : 0238775900

Télécopieur : 0238538516

Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE

Numéro d'enregistrement : A0907F3C-E185-C8BF-53C5B065169E2275

Adresse postale : Préfecture de région pays de la Loire 22 mail Pablo Picasso

Ville : Nantes

Code postal : 44035

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Point de contact : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

Adresse électronique : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

Téléphone : 0253467983

Télécopieur : 0253467979

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 946c6583-3008-408e-8405-6fa7a335c590 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 10/04/2026 à 10:14

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/04/2026